



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 5119

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation des policiers municipaux, en attente d'un décret précisant leur statut conformément aux dispositions de la loi sur la fonction publique territoriale. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de ce dossier, compte tenu qu'un projet de décret a déjà été examiné par le Conseil d'Etat.

Texte de la réponse

Conscient de la place et du rôle des polices municipales, le Premier ministre a placé M. Patrick Balkany en mission auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Ce parlementaire remettra ses conclusions dès l'automne 1993, ce qui permettra de ne pas différer davantage l'adoption de dispositions à caractère statutaire.

Données clés

Auteur : [M. Chossy Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5119

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 1993, page 2520

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3345